

” VIe siècle, un temps de réformes en Iran. Échos dans
l’Église syro-orientale?”

Christelle Jullien

► **To cite this version:**

Christelle Jullien. ” VIe siècle, un temps de réformes en Iran. Échos dans l’Église syro-orientale?”. Parole de l’Orient, 2008, p. 219-232. <halshs-00683974>

HAL Id: halshs-00683974

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00683974>

Submitted on 2 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VI^E SIECLE, UN TEMPS DE RÉFORMES EN IRAN. ÉCHOS DANS L'ÉGLISE SYRO-ORIENTALE?

PAR

Christelle JULLIEN

édité dans *Parole de l'Orient* 33, 2008, p. 219-232.

On peut éminemment qualifier le VI^e siècle en Iran sassanide de «siècle de réformes» tant les projets étatiques de restructuration furent d'ampleur. La refonte du système administratif étatique nous est connue grâce aux données épigraphiques, numismatiques et sigillographiques; amorcée dès le IV^e siècle¹, elle fut plus largement mise en œuvre par le roi Kavād (488-496/498-531) dont le projet, en contrôlant mieux les terres de l'empire, visait d'abord à faciliter la levée des taxes. À la mort de ce souverain, cette réforme, restée partielle, fut complétée par son fils Khosrau I^{er} Anōšīrwān (531-579). Cette restructuration affecta les domaines aussi bien économique que social, touchant toutes les strates de la société sassanide, des plus modestes aux plus influentes. Diverses traditions y font directement allusion, en particulier le *De Bello persico* de Procope, mais surtout les sources arabes et perses qui mettent en évidence l'impact des réformes engagées.

Plusieurs éléments de la documentation syriaque nous invitent à poser la question des incidences de ce réformisme dominant sur l'Église de Perse. Rappelons brièvement les traits principaux de cette réforme, qui nous permettront de mieux saisir par la suite l'action qui sera entreprise dans le domaine ecclésial.

Au niveau de l'administration territoriale, la modernisation du système fiscal du pays fut l'un des axes forts et se traduisit, outre l'instauration d'un cadastre, par une perception réaménagée de la taille foncière accompagnée d'une capitation. Le *Mātakdān ī Hazār Dātastān*, *Livre des mille jugements*², rédigé à cette époque, reflète ces nouveautés; les similitudes que les historiens ont pu relever avec les

¹ LUKONIN, V. G., «Political, social and administrative institutions: taxes and trade», *The Cambridge History of Iran* 3/2, Cambridge, 1996², p. 736.

² PERIKHANIAN, A., trad. GARSOÏAN, N., *Farraxymart ī Vahrāmān. The Book of a thousand Judgements (a sasanian Law-Book)* (= *Persian Heritage Series* 39), Costa Mesa, New York, 1980, 1997².

recueils de lois civiles gréco-romaines ont conduit à supposer que les Perses avaient pu prendre pour modèle le régime fiscal de l'empire byzantin³ dont ils auraient eu connaissance *via* une traduction syriaque du V^e siècle qui put servir d'intermédiaire⁴. Les taxes, déterminées sur un dénombrement des terrains évalués selon leur superficie, furent adaptées aux productions agricoles en fonction de leur qualité marchande ainsi que du rendement de chaque parcelle agraire. Les champs sont ainsi mesurés, évalués selon leur surface, les arbres fruitiers, palmiers et oliviers précisément inventoriés; puis chaque individu est recensé en vue d'une répartition de l'impôt au plus juste. R. N. Frye souligne en effet que l'ancien système consistait à imposer une taxe fixe annuelle sur les récoltes quel qu'en ait été le rendement⁵. Cette réforme fiscale, bien étudiée par Zeev Rubin⁶, contribua à redéfinir l'espace rural, restructurant le parcellaire du domaine territorial. L'instauration d'une nouvelle méthode de taxation permettait d'accroître les revenus du trésor royal.

Sur le plan militaire, les études menées ces dernières années par R. Gyselen sur les sources sigillographiques permettent de savoir que les fonctions jusqu'alors centralisées par un unique commandant en chef des armées furent confiées à quatre généraux: l'empire fut ainsi organisé et subdivisé en quatre parties, chacune étant placée sous la conduite d'un *spāhbed*⁷. L'autorité royale se trouva par ailleurs

³ Cet aspect a été bien étudié par PIGULEVSKAJA, N., *Les villes de l'État iranien aux époques parthe et sassanide. Contribution à l'histoire sociale de la Basse Antiquité* (= *Documents et Recherches* 6), Paris, 1963, p. 102-103; ALTHEIM, F., *Finanzgeschichte der Spätantike*, Frankfurt, 1957, p. 7-55. Cf. RUBIN, Z., «The Reforms of Khusro Anūshirwān», in CAMERON, A. (ed.), *The Byzantine and Early Islamic Near East III. States Resource and Armies* (= *Studies in Late Antiquity and Early Islam* 1), Princeton NJ, 1995, p. 231.

⁴ N. Pigulevskaja a étudié ce code syrien, dont il n'existe pas de version en moyen-perse, dans un article publié en russe en 1952, PIGULEVSKAJA, N., «Sirijskij Zakonnik, istorija pamjatnik [«Le code syrien, histoire du monument»]», *Učenyje Zapiski Leningrad. U. istorija i filologija stran vostoka*, Leningrad, 1952.

⁵ FRYE, R. N., «The political History of Iran under the Sasanians», *The Cambridge History of Iran* 3/1, Cambridge, 1996², p. 153-154.

⁶ RUBIN, Z., *art. cit.*, p. 227-297.

⁷ GYSELEN, R., «The Four Generals of the Sasanian Empire: some Sigillographic Evidence», *Conferenze*, Rome, Istituto Italiano per l'Africa e l'Oriente, 2001, p. 1-48. On a parfois comparé ce plan d'ensemble en quatre axes aux thèmes mis en place à même époque à Byzance — système qui devait par la suite être étendu au reste de l'empire, au VII^e siècle. GARSOÏAN, N., «Byzantium and the Sasanians», *The Cambridge History of Iran* 3/1, 1996², p. 588-589. L'auteur souligne l'apparition parallèle de cette forme de division administrative en Iran et à Byzance. Cf. GYSELEN, R., *La géographie administrative de l'empire sassanide. Les témoignages sigillographiques* (= *Res Orientales* I), Paris, 1989, p. 77; p. 96-97. *Ead.*, *Nouveaux matériaux pour la géographie historique de l'empire sassanide* (= *Studia Iranica. Cahier* 24), Paris, 2002, p.

renforcée puisque les armées étaient désormais recrutées et rémunérées directement par le roi⁸.

La ferme répression du mouvement mazdakite⁹, comme des soulèvements populaires régionaux, conduisirent Khosrau I^{er} à se poser en restaurateur de l'ordre social en envisageant une reprise en main de la société perse par une série de mesures radicales. On sait que des considérations politiques expliquent aussi le tournant normatif pris par le souverain, qui avait dû s'imposer lors de la succession royale contre son frère aîné Kāūs soutenu par le courant mazdakite¹⁰. L'un des aspects essentiels de ce réformisme entrepris au niveau de l'État réside dans le réencadrement de l'aristocratie, de la sorte auxiliaire du pouvoir. Pour N. Pigulevskaja, la *Lettre de Tansar*, anachroniquement attribuée par son rédacteur au grand mowbed d'Ardašīr, aurait eu pour finalité de justifier ces réformes du VI^e siècle en montrant qu'elles prolongeaient une initiative du premier souverain de la dynastie sassanide lui-même¹¹. Le document reflète plusieurs aspects de l'action de Khosrau, et décrit en particulier l'obligation faite aux nobles de se rendre à la cour pour y effectuer différents services; les fonctions politiques et administratives furent désormais placées sous la tutelle directe des nominations royales. Nombre de producteurs terriens devaient désormais obtenir leur propriété foncière du pouvoir lui-même en récompense de services civils ou militaires rendus, phénomène qui contribua à un renforcement du contrôle étatique et à l'institution de nouveaux rapports de dépendance.

182, p. 185; p. 23-24. Ces changements se trouvent restitués dans un traité rédigé en pehlevi, pour l'essentiel au VI^e siècle, le *fahrTMstāniha-i Ērān*, dans lequel se trouve cité le nom de Khosrau.

⁸ Cf. FRYE, R. N., *art. cit.*, p. 154.

⁹ Ce mouvement remettait en cause dans ses fondements hiérarchiques ce qui constituait la structure même de la société iranienne, à savoir la propriété et le sang, qui ne déterminaient plus le rang social de chacun — et ce au profit d'une uniformisation des classes sociales. La naissance octroyait en effet un rang social immuable, et le passage de classe à classe restait exceptionnel, CHRISTENSEN, A., *L'Iran sous les Sassanides*, Copenhague 1936, 1944², p. 317-320. *Id.*, *Le règne du roi Kawādh et le communisme mazdakite* (= *Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filologiske Meddelelser IX/6*), Copenhague, 1925.

¹⁰ CHRISTENSEN, A., *L'Iran sous les Sassanides*, Copenhague 1936, 1944², p. 353-355; p. 359-362. Cf. le *Vahmān Yašt* (I, 6-8). Éd. WEST, E. W., *Pahlavi Texts I* (= *Sacred Books of the East 5*), Oxford, 1880, p. 193-194.

¹¹ PIGULEVSKAJA, N., *Les villes de l'État iranien aux époques parthe et sassanide. Contribution à l'histoire sociale de la Basse Antiquité* (= *Documents et Recherches 6*), Paris, 1963, p. 100-101. Sur la *Lettre*, cf. DARMESTETER, J., «La lettre de Tansar au Roi de Tabaristan», *Journal Asiatique* 3, série IX, 1894, p. 185-250; trad. p. 502-555. BOYCE, M., *The Letter of Tansar* (= *Istituto italiano per il Medio ed Estremo Oriente 38. Literary and Historical Texts from Iran 1*), Rome, 1968.

La communauté chrétienne sera invitée, voire parfois contrainte aussi, à participer à cette politique de réajustement, déjà amorcée sous Kavād. D'après le chronographe Théophane, les autorités chrétiennes dès la première moitié du VI^e siècle se seraient engagées aux côtés des zoroastriens pour faire pièce aux mazdakites, et soutenir l'ordre social que représentait Khosrau: l'historien byzantin croit savoir qu'un évêque syro-oriental du nom de Bazanes, médecin du roi, se serait ainsi impliqué dans une *disputatio* théologique pour contrer les théoriciens du mazdakisme¹². Un texte syriaque contemporain, édité en 1895 par Paul Bedjan, la *Vie* du patriarche Mār Abba, montre l'engagement de raison du catholicos qui, sur ordre royal, dut intervenir pour apaiser ses coreligionnaires qui avaient pris une part active dans des contestations populaires et des révoltes, spécialement en Susiane: de nombreux chrétiens avaient en effet participé, au milieu du VI^e siècle, à un soulèvement pour soutenir le fils insurgé du roi, Anošag-zād¹³; Firdūsī prétend que celui-ci s'était converti au christianisme, et de ce fait aurait lié à sa cause les communautés chrétiennes du Bēth-Huzāyē. Selon l'historien arabe, il aurait même été enterré selon l'usage des chrétiens¹⁴. Il est clair que pour Mār Abba, la survie de sa communauté, minoritaire, dépendait de cette pacification et d'une soumission à l'autorité civile¹⁵.

En ce siècle de réformes, la documentation syriaque laisse entrevoir en filigrane plusieurs restructurations internes mais aussi externes, entreprises par

¹² *Chronographia*, PG 108, col. 396. MANGO, C., SCOTT, R. (eds.), *The Chronicle of Theophanes Confessor. Byzantine and Near Eastern History AD 284-813*, translated with introduction and Commentary, with the assistance of G. GREATREX, Oxford, 1997, p. 259-260: «Kouades ordered an assembly to be held for the alleged purpose of making his son Phthasouarsan emperor, and ordered all the Manichees [*i.e.* mazdakites] to be present at the assembly along with their bishop, their women, and children, and likewise of the chief magus Geonazes and the magi and also the bishops of the Christians Boazanes, who was loved by Kouades for being an excellent physician» (§ 169). Cf. NÖLDEKE, Th., *Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sasaniden aus der Arabischen Chronik des Tabari*, Leiden, 1879, réimpr. 1973, p. 462-463. Voir développements dans CHRISTENSEN, A., *Le règne du roi Kawādh et le communisme mazdakite (= Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filologiske Meddelelser IX/6)*, Copenhague, 1925, p. 19; p. 125.

¹³ BEDJAN, P., *Histoire de Mar-Jabalaha, de trois autres patriarches, d'un prêtre et de deux laïques, nestoriens*, Paris, réimpr. 1895, p. 264. NÖLDEKE, Th., *op. cit.*, p. 467-474.

¹⁴ édition de MOHL, J., *Le livre des rois VI*, Paris, 1868, p. 234-236, cité par PIGULEVSKAJA, N., *op. cit.*, p. 227.

¹⁵ Son emprisonnement par Khosrau marque le signe d'une volonté d'homogénéisation de la société face à toute déviance. Le roi détruira les églises de Séleucie, l'école théologique que Mār Abba avait refondée et qui était devenue, sous l'impulsion du catholicos lui-même ancien zoroastrien, l'un des lieux de la controverse anti-mazdécnne. Abba devait connaître la prison, l'exil en Ādurbādagān, les incertitudes d'une vie itinérante soumise aux contraintes de la politique royale.

l'Église syro-orientale, prémices d'une réorganisation provinciale. Il importe de s'interroger sur ce mouvement réformateur.

C'est dans ce cadre de codifications étatiques engagées à tous les niveaux que s'inscrit en tout cas, du point de vue ecclésial interne, l'activité vigoureuse de reprise en main disciplinaire de Mār Abba qui, face au danger de menace centripète que représentait le schisme d'Élisée et de Narsai (tous deux investis concurremment pour le siège patriarcal), rétablit l'autorité du pouvoir centralisateur¹⁶. Ce réinvestissement de l'autorité catholicosale est aussi perceptible, sur un autre plan, dans les mesures prises pour relever de l'intérieur la discipline ecclésiastique syro-orientale au niveau du clergé séculier¹⁷. Ces nouvelles orientations devaient être décisives pour redynamiser et contrôler les communautés chrétiennes après l'instauration des "canons relâchés" établis par les synodes d'Acace en 486 et réitérés, onze ans plus tard, par le catholicos Baboy. Il y a là un travail à proprement parler réformateur dans le sens d'un réencadrement institutionnel par le centre décisionnel patriarcal.

Au niveau externe, les sources syriaques apportent, me semble-t-il, un éclairage particulièrement intéressant sur l'amorce, dans l'Église syro-orientale, d'un remodelage administratif ecclésial, œuvre mise en place par les successeurs de Mār Abba, contemporains de Khosrau, dont le premier fut Joseph, primat de 552 à 566/567, qui mourut en 570¹⁸. La *Chronique de Séert*, rédigée en arabe entre le IX^e et le XI^e siècle¹⁹, présente Joseph comme le médecin de Khosrau²⁰, et la plupart des sources restituent cet élément: ainsi Barhebraeus au XIII^e siècle²¹, qui reproduit globalement les données du compilateur arabe chrétien Mari Ibn Suleyman, reprises

¹⁶ CHABOT, J.-B., *Synodicon orientale*, Paris, 1902, p. 68, trad. p. 318; p. 85-89, trad. p. 338-344. Cf. LABOURT, J., *Le christianisme dans l'empire perse sous la dynastie sassanide (224-632)*, Paris, 1904, p. 159-162.

¹⁷ CHABOT, J.-B., *op. cit.*, p. 80-85, trad. p. 332-338.

¹⁸ Pour les dates, cf. VAN ROMPAY, L., *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique* 27, Paris, 1999-2000, col. 174, s.v. «6. Joseph Ier»; J. M. Fiey place son décès en 576, *Pour un Oriens christianus novus*, Beyrouth, 1993, p. 25.

¹⁹ NAUTIN, P., «L'auteur de la "Chronique de Séert": Īšo'denah», *Revue de l'Histoire des Religions* 186, 1974, p. 113-126; FIEY, J. M., «Īšo'denah et la *Chronique de Séert*», *Mélanges offerts au R. P. François Graffin, Parole de l'Orient* 6/7, 1975-1976, p. 447-459. Courte réponse de NAUTIN, P., «L'auteur de la "Chronique anonyme de Guidi": Elie de Merv», *Revue de l'Histoire des Religions* 199/3, 1982, p. 313-314. Cf. SAKO, L., «Les sources de la *Chronique de Séert*», *Parole de l'Orient* 14, 1987, p. 155-166.

²⁰ SCHER, A., *Histoire nestorienne inédite (Chronique de Séert)* II/1 (= *Patrologia Orientalis* 7), Paris, 1911, p. 176 [84].

²¹ ABBELOOS, J.-B., LAMY, T.-J., *Gregorii Barhebraei Chronicon ecclesiasticum* III, Louvain, Paris, 1877, p. 95-96.

également par 'Amr et Šliba²². Plus proche des événements, l'*Histoire ecclésiastique* du Pseudo-Zacharie le Rhéteur, datant de la fin du VI^e siècle, fait de Joseph le favori du roi qui aurait ainsi voulu l'imposer sur le siège patriarcal par estime et pour services rendus²³. On sait que le comportement violent et les abus d'autorité du catholicos devaient entraîner sa mise à l'écart en l'an 36 du souverain, soit vers 567/568²⁴; avant de le déposer officiellement, les évêques de l'Église de Perse avaient délégué un médecin influent de Nisibe pour obtenir l'assentiment royal.

On peut penser que cette entente réciproque entre Khosrau et Joseph a pu inciter ce dernier, bien au fait des grands projets royaux, à entreprendre une réorganisation administrative ecclésiale au temps de son mandat catholicosal. Des éléments perceptibles dans les actes des synodes orientaux permettraient d'accréditer cette hypothèse. En 554, lors de l'assemblée des évêques et métropolitains réunie par Joseph à Séleucie-Ctésiphon, fut créé dans des circonstances troublées l'évêché de Ninive²⁵. Les raisons ayant conduit le synode à choisir cette ville ne sont pas explicites. Cette initiative est perceptible au regard de la liste des signataires mise à la fin des décrêts, qui atteste la présence d'un nouvel évêque et induit donc une nouvelle juridiction territoriale. Il semble que cette création ait été d'abord motivée par un souci pastoral: face aux succès de la pénétration doctrinale messalienne en territoire sassanide, la hiérarchie syro-orientale avait décidé de renforcer l'encadrement des chrétiens de cette contrée par une restructuration administrative régionale; ainsi, le Bēth-Nuhadrā, qui appartenait à la région civile du Nod-Ardašīragān, fut-il subdivisé en deux pôles²⁶. Le Bēth-Nuhadrā correspondait jusqu'alors à toute la zone frontalière incluant la plaine de Ninive. Les paraphes des participants aux synodes devaient désormais intégrer celui de l'évêque de Ninive, aux côtés de celui du Bēth-Nuhadrā (dont la ville épiscopale n'est cependant pas mentionnée); l'évêque Aḥudemmeḥ en fut le premier

²² GISMONDI, H., *Maris, Amri et Slibae De patriarchis nestorianorum commentaria*, Pars prior, Rome, 1899, p. 46; *ibid.*, Pars altera, Rome, 1897, p. 24.

²³ BROOKS, W., *Historia ecclesiastica Zachariae rhetori vulgo adscripta* (= CSCO 84, script. syr. 39), Louvain, 1921, p. 217.23 à p. 218.5; *ibid.* (= CSCO 87, script. syr. 41), Louvain, 1924, p. 147.16-24.

²⁴ Cf. FIEY, J. M., *Assyrie chrétienne III*, Beyrouth, 1968, p. 198-199; p. 233. Résumé biographique par VAN ROMPAY, L., *art. cit.*, col. 174-175.

²⁵ CHABOT, J.-B., *Synodicon orientale*, Paris, 1902, p. 108-109, trad. p. 366.

²⁶ J. M. Fiey émet plusieurs hypothèses pour expliquer cette configuration, FIEY, J. M., «Le démembrement de Bā Nūhadra. Notes sur les avatars des diocèses de la plaine de Ninive», *L'Orient syrien* 6/4, 1961, p. 357-359. Reprises dans FIEY, J. M., *Assyrie chrétienne II*, Beyrouth, 1965, p. 325-326. Ces réflexions portent sur les successions épiscopales chez les syro-orientaux et occidentaux.

administrateur²⁷. La région du Nod-Ardašīragān aurait comporté plusieurs zones géographiques: R. Gyselen le suggère, constatant des différences de graphies chez les lapicides des sceaux ou des inscriptions dès le III^e siècle²⁸; d'après la glyptique, elle conclut qu'au VI^e siècle cette province avait pour épiscopat la ville de Mossoul (Ninive)²⁹. Nous avons là, semble-t-il, un indice local d'ajustement circonstanciel de l'organisation administrative ecclésiastique à celle de l'empire sassanide au VI^e siècle.

La création du diocèse de Ḥadita/Ḥedata peut être un autre exemple de restructuration. Le nom même de Ḥadita, qui signifie «nouvelles» en syriaque, laisse supposer avec vraisemblance la fondation ou la refondation d'un centre urbain à l'époque sassanide. On relèvera plus loin, mais soulignons-le déjà, que le motif qui avait présidé à la création du siège de Ninive est également retenu par les sources pour l'établissement de cet évêché: à la même date, la communauté chrétienne syro-orientale de la province du Nod-Ardašīragān est confrontée aux entreprises missionnaires d'autres courants christologiques.

Examinons les données des sources sur Ḥadita. Selon M. G. Morony, les attestations postérieures à l'époque sassanide présentent la cité comme le centre du district du Arḍ al-Mawṣil et du gouvernorat, ce qui montre bien l'importance acquise par cette ville au VII^e siècle; ces éléments, qu'explique aussi une localisation géographique stratégique sur le Tigre au sud du grand Zab³⁰, constitueraient des arguments en faveur d'un positionnement administratif clef de Ḥadita dans le Nod-Ardašīragān à la fin de l'ère sassanide³¹. La documentation synodale atteste l'existence d'un évêché de ce nom à l'époque de Khosrau I^{er} représenté par un titulaire du nom de Claudianus. Notons toutefois que le toponyme n'est pas exactement mentionné comme tel mais apparaît en composition avec Maḥozē — Maḥozē Ḥedata —, nom qui signifie littéralement les «nouvelles villes fortes». Il apparaît précisément, et c'est à relever, dans le compte-rendu de

²⁷ CHABOT, J.-B., *ibid.* Cf. FIEY, J. M., *Assyrie chrétienne II*, Beyrouth, 1965, p. 325-327. Le siège de Ninive fusionnera au IX^e siècle avec celui de Mossoul. Cf. SLUGLETT, P., *Encyclopédie de l'Islam* 6, Leiden, 1991, col. 891a, s.v. «al-Mawṣil».

²⁸ GYSELEN, R., *Nouveaux matériaux pour la géographie historique de l'empire sassanide* (= *Studia Iranica. Cahier* 24), Paris, 2002, p. 163.

²⁹ GYSELEN, R., *La géographie administrative de l'empire sassanide. Les témoignages sigillographiques* (= *Res Orientales I*), Paris, 1989, p. 78.

³⁰ Pour la situation géographique de la ville, cf. HERZFELD, E., *Encyclopédie de l'Islam* 3, Leiden, 1975, col. 30-31, s.v. «Ḥaditha».

³¹ MORONY, M. G., «Continuity and Change in the Administrative Geography of Late Sasanian and Early Islamic al-'Irāq», *Iran* 20, 1982, p. 13.

l'assemblée de 554, sous le patriarcat de Joseph³². Signalons que certains auteurs ont cherché à assimiler Maḥozē Ḥedata avec l'une des «villes neuves» fondées par Khosrau, telle Weh-Antiok-Khosrau, la «Nouvelle Antioche de Khosrau»³³. Toutefois, une identification formelle de Maḥozē Ḥedata avec Ḥadita/Ḥedata n'est pas obvie, d'abord en raison de la signification du toponyme *ḥdt'* lui-même — un adjectif qualificatif commun en syriaque — et aussi parce que le siège de Maḥozē Ḥ. ne figure plus par la suite dans les sources synodales. D'autres documents conservent en revanche le seul nom de Ḥedata comme ville épiscopale: pourrait-il s'agir d'une mention de Maḥozē Ḥedata sous la forme simplifiée, abrégée, Ḥedata? Plusieurs éléments vont nous permettre d'écarter définitivement une assimilation des deux centres urbains, et d'abord la création probable d'un district ecclésiastique de Ḥadita sous le successeur de Joseph.

Un passage de la *Chronique de Séert* fournit quelques éléments de chronologie sur l'évêché de Ḥedata. L'auteur anonyme situe la nomination d'un évêque de la ville Ḥedata/Ḥadita, appelé Titus, sous le catholicosat d'Īšo'yahb³⁴, donc entre 582 et 595. Īšo'denaḥ, évêque de Baṣra, dans son «Histoire abrégée de tous les moines fondateurs dans l'empire des Perses et des Arabes», rédigée au IX^e siècle (ouvrage connu sous le nom de *Livre de la chasteté* que lui donna son éditeur Jean-Baptiste Chabot en 1896), place en revanche cet événement sous le patriarche précédent, Mār Ezéchiel (567-581)³⁵, contemporain du roi Khosrau I^{er}.

Ces sources ne spécifient pas l'existence antérieure éventuelle du siège; *a priori*, elles ne s'intéressent pas tant à la création d'un nouveau centre diocésain qu'à une ordination. L'auteur de la *Chronique* précise simplement que «depuis les temps les plus reculés, Ḥadita était sous la juridiction du métropolitain d'Arbèles»³⁶. Cette remarque ne signifie pas nécessairement que Ḥadita possédait un siège épiscopal; aucune mention d'un évêque avant Titus n'est d'ailleurs à relever dans la littérature à

³² CHABOT, J.-B., *Synodicon orientale*, Paris, 1902, p. 367.

³³ Voir par exemple HONIGMANN, E., MARICQ, A., *Recherches sur les Res Gestae divi Saporis* (= *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique* 44/1), Bruxelles, 1953, p. 46. D'autres encore l'ont identifiée à Rew-Ardašīr dans le Fārs, à l'instar de CHABOT, J.-B., *op. cit.*, p. 676; il s'appuie pour cela sur le fait que la signature de l'évêque se situe à l'endroit même réservé traditionnellement au métropolitain de Rew-Ardašīr. Sur cette question, cf. JULLIEN, C., «La minorité chrétienne "grecque" en terre d'Iran», in GYSELEN, R. (éd.), *Chrétiens en terre d'Iran* (= *Studia Iranica. Cahier* 33), Paris, 2006, p. 116.

³⁴ SCHER, A., *Histoire nestorienne inédite (Chronique de Séert)* II/2 (= PO 13), Paris, 1919, p. 472 [152]-473 [153].

³⁵ CHABOT, J.-B., *Le Livre de la chasteté composé par Jésusdenah, évêque de Baṣrah*, Rome, 1896, p. 34, trad. p. 30, § 54.

³⁶ SCHER, A., *Histoire nestorienne inédite (Chronique de Séert)* II/2 (= PO 13), Paris, 1919, p. 473 [153].

l'exception du *Catalogue* d' 'Awdišo' de Nisibe rédigé au XIII^e-XIV^e siècle, qui cite Ḥadita parmi les sièges épiscopaux de la liste du synode de 410, le présentant comme un suffragant d'Arbèles³⁷. Mais les sources synodales elles-mêmes et la documentation syriaque afférente ne permettent pas de confirmer la présentation de cette compilation tardive.

Le texte d'Īšo'denaḥ donne par ailleurs une indication intéressante à propos des circonstances entourant le choix de Titus pour l'épiscopat:

«Le catholicos l'ordonna évêque de la ville de Ḥadita et écrivit au métropolitain d'Assyrie de le recevoir. Il lui donna une campagne (*rwstq'*) des environs de la ville»³⁸.

Le vocable “pays des Assyriens” peut parfois désigner l'empire iraniens de manière globale, par opposition aux terres occidentales; mais dans les textes syriaques, il renvoie plutôt à l'Adiabène³⁹. L'intervention directe du catholicos semble suggérer une ingérence en matière d'administration provinciale sur le territoire adiabénien. On comprend dans cette perspective que des limites territoriales (la *chora* relevant du siège) aient été déterminées pour circonscrire le diocèse du titulaire. Le terme *rwstq'* est traduit par «campagne» par J.-B. Chabot; mais ce terme peut aussi avoir le sens de «province», de «canton» et même de «district»⁴⁰. Ce contexte ecclésial plaiderait en faveur de la création d'un nouvel évêché.

La *Chronique de Séert* détaille les circonstances ayant conduit à cette nomination: des partisans de Sévère d'Antioche et de Jacques Baradée étaient venus à Ḥadita pour prêcher une mission qui eut un grand impact parmi les populations. Le texte précise que l'événement se produisit «en l'an 966 d'Alexandre», c'est-à-dire en 654/655 de notre ère — date à l'évidence fautive, puisque le motif historique expliquant cette ordination, c'est-à-dire l'arrivée de syro-occidentaux, est reporté presque cent années plus tard ! J. M. Fiey a proposé de corriger cette date du texte arabe de la *Chronique*, considérant qu'il s'agissait d'une dittographie de deux

³⁷ CHABOT, J.-B., *Synodicon orientale*, Paris, 1902, p. 619.

³⁸ CHABOT, J.-B., *Le Livre de la chasteté composé par Jésusdenah, évêque de Baçrah*, Rome, 1896, p. 34, trad. p. 30, § 54.

³⁹ Tatién, «né dans le pays des Assyriens», était sans doute d'origine adiabénienne, l'Adiabène ayant été province romaine sous le nom d'Assyrie à l'époque de Trajan, SARTRE, M., *L'Orient romain*, Paris, 1991, p. 48-49. Cf. JULLIEN, C., JULLIEN, F., *Apôtres des confins. Processus missionnaires chrétiens dans l'empire iranien*, (= *Res Orientales* 15), Bures-sur-Yvette, 2002, p. 211.

⁴⁰ Voir par exemple PAYNE-SMITH, R., *Thesaurus syriacus* II, Oxonii, 1901, col. 3868.

copistes successifs⁴¹: il serait plutôt enclin à lire 906 au lieu de 966, ce qui reporterait les événements décrits à 595 de notre ère, soit la dernière année du patriarcat d'Īšo'yahb I^{er}. Mais dans l'hypothèse d'un auteur commun pour la *Chronique de Séert* et le *Livre de la Chasteté*, cette proposition trahit une incohérence d'information. L'éditeur du texte de la *Chronique*, Mgr Addaï Scher, avait suggéré un autre correctif particulièrement intéressant et cohérent dans le cadre du règne de Khosrau I: il placerait l'arrivée des missionnaires à Ḥadita vers l'an 866 des Grecs (correction pour 966), soit en 554/555, date à laquelle Jacques Baradée organisait ses missions vers l'empire perse. On peut aussi penser que les graves troubles qui agitèrent le patriarcat de Joseph après 555 et jusqu'à sa déposition en 567 ont pu contribuer à reporter la constitution d'un évêché à Ḥadita sous le catholicos suivant, Mār Ezéchiel — interprétation qui s'accorde bien avec les données de la notice d'Īšo'denaḥ dans le *Livre de la chasteté*. Pour revenir à Maḥozē Ḥedata, et compte tenu de ces éléments, il semblerait difficile d'admettre que l'évêque Claudianus de Maḥozē ait pu être administrateur ecclésiastique d'un siège sans contour spatial, en attendant la création d'une juridiction administrative ecclésiastique définie, ce qui invite à distinguer Ḥedata de ce siège homonyme. Les sources consultées laissent entrevoir des mesures de réorganisation au sein de l'Église syro-orientale, qui participent à cet esprit de réformation entreprise au niveau étatique par Khosrau I^{er}: consolidation de l'autorité centralisatrice, encadrement des communautés, redressement disciplinaire, réaménagement territorial amorcé sous le catholicosat de Joseph, œuvre qui devait se poursuivre au cours du VII^e siècle, notamment avec le patriarche Mār Emmeh (646-649).

Christelle JULLIEN

“Mondes iranien et indien”
CNRS UMR 7528
27, rue Paul-Bert
94 200 Ivry-sur-Seine

⁴¹ FIEY, J. M., *Assyrie chrétienne I*, Beyrouth, 1965, p. 106-107. «Je proposerais plutôt de corriger la date (...) en supprimant “wa sittīn” de “sitta wa sittīn wa tis'a mi'a”. On se trouve probablement en face d'une dittographie, répétition fautive de *wa sitta* par un premier copiste, corrigée en *wa sittīn* par un second», p. 106 n. 5.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBELOOS, J.-B., LAMY, T.-J., *Gregorii Barhebraei Chronicon ecclesiasticum* I-II, Louvain, Paris, 1872; III, Louvain, Paris, 1877.
- ALTHEIM, F., *Finanzgeschichte der Spätantike*, Frankfurt, 1957.
- BEDJAN, P., *Histoire de Mar-Jabalaha, de trois autres patriarches, d'un prêtre et de deux laïques, nestoriens*, Paris, 1895.
- BOYCE, M., *The Letter of Tansar* (= *Istituto italiano per il Medio ed Estremo Oriente* 38. *Literary and Historical Texts from Iran* 1), Rome, 1968.
- BROOKS, W., *Historia ecclesiastica Zachariae rhetori vulgo adscripta* (= *CSCO* 84, script. syr. 39), Louvain, 1921; *ibid.* (= *CSCO* 87, script. syr. 41), Louvain, 1924.
- CHABOT, J.-B., *Le Livre de la chasteté composé par Jésusdenah, évêque de Baçrah* (= *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 16), Rome, 1896.
- CHABOT, J.-B., *Synodicon orientale*, Paris, 1902.
- CHI: The Cambridge History of Iran.*
- CHRISTENSEN, A., *Le règne du roi Kawādh et le communisme mazdakite* (= *Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filologiske Meddelelser* IX/6), Copenhagen, 1925.
- CHRISTENSEN, A., *L'Iran sous les Sassanides* (= *Annales du Musée Guimet. Bibliothèque d'Études* 48), Copenhagen, 1936, 1944².
- CSCO: Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium.*
- DARMESTER, J., «La lettre de Tansar au Roi de Tabaristan», *Journal Asiatique* 3, série IX, 1894, p. 185-250; trad. p. 502-555.
- DHGE: Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique.*
- EI: Encyclopédie de l'Islam.*
- FIEY, J. M., «Le démembrement de Bā Nūhadra. Notes sur les avatars des diocèses de la plaine de Ninive», *L'Orient syrien* 6/4, 1961, p. 353-384.
- FIEY, J. M. *Assyrie chrétienne* I-II, Beyrouth, 1965.
- FIEY, J. M. *Assyrie chrétienne* III, Beyrouth, 1968.
- FIEY, J. M., «Īšo'denaḥ et la *Chronique de Séert*», *Mélanges offerts au R. P. François Graffin, Parole de l'Orient* 6/7, 1975-1976, p. 447-459.
- FIEY, J. M., *Pour un Oriens christianus novus*, Beyrouth, 1993.
- FRYE, R. N., «The political History of Iran under the Sasanians», *The Cambridge History of Iran* 3/1, Cambridge, 1996², p. 116-180.
- GARSOÏAN, N., «Byzantium and the Sasanians», *The Cambridge History of Iran* 3/1, 1996², p. 568-592.

- GISMONDI, H., *Maris, Amri et Slibae De patriarchis nestorianorum commentaria*, Pars altera, Rome, 1897.
- GISMONDI, H., *Maris, Amri et Slibae De patriarchis nestorianorum commentaria*, Pars prior, Rome, 1899.
- GYSELEN, R., *La géographie administrative de l'empire sassanide. Les témoignages sigillographiques* (= *Res Orientales I*), Paris, 1989.
- GYSELEN, R., «The Four Generals of the Sasanian Empire: some Sigillographic Evidence», *Conferenze*, Rome, Istituto Italiano per l'Africa e l'Oriente, 2001, p. 1-48.
- GYSELEN, R., *Nouveaux matériaux pour la géographie historique de l'empire sassanide* (= *Studia Iranica. Cahier 24*), Paris, 2002.
- HERZFELD, E., *Encyclopédie de l'Islam 3*, Leiden, 1990, col. 30b-31a, s.v. «Hadītha».
- HONIGMANN, E., MARICQ, A., *Recherches sur les Res Gestae divi Saporis* (= *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique 44/1*), Bruxelles, 1953.
- JULLIEN, C., «La minorité chrétienne “grecque” en terre d'Iran», in GYSELEN, R. (éd.), *Chrétiens en terre d'Iran* (= *Studia Iranica. Cahier 33*), Paris, 2006, p. 105-142.
- LABOURT, J., *Le christianisme dans l'empire perse sous la dynastie sassanide (224-632)*, Paris, 1904.
- LUKONIN, V. G., «Political, social and administrative institutions: taxes and trade», *The Cambridge History of Iran 3/2*, Cambridge, 1996², p. 681-746.
- MANGO, C., SCOTT, R. (eds.), *The Chronicle of Theophanes Confessor. Byzantine and Near Eastern History AD 284-813*, translated with introduction and Commentary, with the assistance of G. GREATREX, Oxford, 1997.
- MOHL, J., *Le livre des rois VI*, Paris, 1868.
- MORONY, M. G., «Continuity and Change in the Administrative Geography of Late Sasanian and Early Islamic al-'Irāq», *Iran 20*, 1982, p. 1-49.
- NAUTIN, P., «L'auteur de la “Chronique de Séert”: Īšo'denaḥ», *Revue de l'Histoire des Religions 186*, 1974, p. 113-126.
- NAUTIN, P., «L'auteur de la “Chronique anonyme de Guidi”: Élie de Merv», *Revue de l'Histoire des Religions 199/3*, 1982, p. 303-314.
- NÖLDEKE, Th., *Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sassaniden aus der Arabischen Chronik des Tabari*, Leiden, 1879, réimpr. 1973.
- PAYNE-SMITH, R., *Thesaurus syriacus I-II*, Oxonii, 1901.

- PERIKHANIAN, A., trad. GARSOÏAN, N., *Farraxvmart ī Vahrāmān. The Book of a thousand Judgements (a sasanian Law-Book)* (= *Persian Heritage Series* 39), Costa Mesa, New York, 1980, 1997².
- FIGULEVSKAJA, N., «Sirijskij Zakonnik, istorija pamjatnik [«Le code syrien, histoire du monument»]», *Učenyje Zapiski Leningrad. U. istorjia i filologija stran vostoka*, Leningrad, 1952.
- FIGULEVSKAJA, N., *Les villes de l'État iranien aux époques parthe et sassanide. Contribution à l'histoire sociale de la Basse Antiquité* (= *Documents et Recherches* 6), Paris, 1963.
- PO: *Patrologia Orientalis*.
- RUBIN, Z., «The Reforms of Khusro Anūshirwān», in CAMERON, A. (ed.), *The Byzantine and Early Islamic Near East III. States Resource and Armies* (= *Studies in Late Antiquity and Early Islam* 1), Princeton NJ, 1995, p. 227-297.
- SAKO, L., «Les sources de la Chronique de Séert», *Parole de l'Orient* 14, 1987, p. 155-166.
- SCHER, A., *Histoire nestorienne inédite (Chronique de Séert) II/1* (= *Patrologia Orientalis* 7), Paris, 1911, p. 99 [7]-201 [109].
- SCHER, A., *Histoire nestorienne inédite (Chronique de Séert) II/2* (= *Patrologia Orientalis* 13), Paris, 1919, p. 437 [117]-636 [316].
- SLUGLETT, P., *Encyclopédie de l'Islam* 6, Leiden, 1991, col. 890b-894a, s.v. «al-Mawṣil».
- VAN ROMPAY, L., *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique* 27, Paris, 1999-2000, col. 174-177, s.v. «6. Joseph Ier».
- WEST, E. W., *Pahlavi Texts I* (= *Sacred Books of the East* 5), Oxford, 1880.